

1 Champ d'application

Les présentes conditions générales règlent les relations entre la société IPSOit Sàrl (ci-après appelée « IPSOit ») et ses clientes et clients (ci-après appelés « le client »). Elles font partie intégrante du contrat passé entre le client et IPSOit et couvrant tout produit ou service. Font aussi partie dudit contrat les descriptifs de prestations et de fonctionnalités des services et produits.

2 Prestations d'IPSOit

IPSOit propose à ses clients des services et des produits relevant directement ou indirectement du support et de l'intégration informatique et s'engage à s'employer au mieux de ses connaissances et de ses capacités à fournir des prestations de qualité supérieure et professionnelle et répondant à « l'état de l'art » actuel en matière d'informatique et de technologie.

3 Prestations des clients

Les prix dus par les clients pour les services et les produits sont fixés dans le contrat ou le barème de prix applicable. Ils n'incluent pas la taxe sur la valeur ajoutée, à moins que le contrat n'en dispose autrement. Le client veille à ce que les services et les produits pour lesquels il a conclu un contrat avec IPSOit soient utilisés conformément aux dispositions légales et contractuelles.

4 Conditions de paiement

Facturation

IPSOit facture au client les prestations convenues conformément aux descriptifs de prestations.

Conditions de paiement

Les factures doivent être réglées au plus tard à la date d'exigibilité indiquée. Jusqu'à cette date, le client peut contester sa facture par écrit avec indication des motifs, faute de quoi la facture est considérée comme acceptée. IPSOit pourra prendre les mesures nécessaires afin d'empêcher toute aggravation du dommage lorsque le client n'a pas payé une facture à la date d'exigibilité ou ne l'a pas contestée avec indication des motifs. Les frais occasionnés à IPSOit par le retard de paiement sont à la charge du client.

5 Responsabilité d'IPSOit

IPSOit répond envers les clients de la fourniture soignée et conforme au contrat de ses prestations. Toute garantie éventuelle découle des descriptifs de prestations.

IPSOit décline toute responsabilité en cas de perturbation ou d'interruption du service. Dans le cadre de la législation en vigueur, IPSOit décline également toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects, pour elle-même comme pour les tiers qu'elle pourrait mandater. IPSOit ne pourra en aucun cas être

tenue responsable de dommages subséquents, de pertes de données, de prétentions de tiers ou de manques à gagner.

La sauvegarde des données est du ressort du client dans tous les cas et le client s'assure d'un stockage approprié pour les bandes de ses sauvegardes.

Sont réservées les éventuelles dispositions sur la responsabilité figurant dans les descriptifs de prestations.

6 Délais de livraison

Tout est mis en œuvre pour que les délais de livraison qui sont confirmés au client puissent être respectés. Le non-respect des délais ne donne cependant droit ni à des dommages et intérêts ni à une rupture du contrat, sauf en cas d'accord signé de part et d'autre au préalable.

7 Confidentialité

IPSOit s'engage à prendre toutes les mesures nécessitées par le respect du caractère confidentiel de toute information du CLIENT.

IPSOit s'engage à ne pas accéder à des données contenues dans le système du CLIENT, sans rapport avec le travail pour lequel elle est mandatée.

IPSOit s'engage à ne pas sortir des locaux, sans accord préalable, toutes données à caractère confidentiel.

IPSOit s'engage à ne pas établir de liaison informatique entre le CLIENT et elle-même sans accord préalable.

L'obligation de secret au sens de la présente disposition subsiste même après la dissolution des rapports contractuels.

8 Garantie

Les produits vendus par IPSOit Sàrl bénéficient d'une garantie dont la durée varie d'un fabricant à l'autre et selon la nature du produit ou du service.

Toute garantie est exclue en cas de défauts et détériorations provenant d'événements extérieurs, d'accidents, notamment d'accidents électriques, d'usure et d'utilisation non conforme aux instructions du fabricant.

Sont également exclus de cette garantie les produits modifiés ou réparés par le client ou toute autre personne non autorisée par le fabricant ou IPSOit Sàrl. Toute réclamation devra être formulée par le client dans les huit (8) jours qui suivent la livraison des produits, sous peine de déchéance.

Au travers de cette garantie, la seule obligation qui incombe à IPSOit Sàrl est la réparation ou le remplacement du produit ou de la pièce reconnue comme défectueux et retourné à IPSOit Sàrl.

Tout retour de produit appelé à bénéficier de la garantie doit être préalablement accepté par IPSOit Sàrl. Si le produit est reconnu comme défectueux, IPSOit Sàrl transmettra au client un numéro de retour de produit.

Tout produit reconnu défectueux devra être retourné dans son emballage d'origine et accompagné de son numéro de retour de produit.

Les frais et tous les risques liés au retour du produit sont à la charge du client.

Tout produit ou pièce remplacé au terme de la garantie deviendra la propriété exclusive du fabricant ou d'IPSOit Sàrl.

Les interventions sous garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger celle-ci.

Il est expressément entendu qu'IPSOit Sàrl n'encourra pas de responsabilité pour tous dommages ou coûts directs ou indirects, ni pour toutes pertes et notamment pertes de profits, de données ou d'informations, ainsi que pour tous dommages ou frais découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation du produit. La présente disposition ne fera pas obstacle à la garantie légale pour vices cachés.

Tout litige relatif à l'interprétation ou l'exécution des Conditions Générales pour tout contrat conclu avec un client sera de la compétence du tribunal du for du siège de la société.

9 Responsabilités

Dans la mesure où la loi l'admet, la responsabilité pour dommages indirects et les dommages consécutifs est exclue.

En cas de faute grave la responsabilité éventuelle prouvée d'IPSOit Sàrl sera limitée à une note de crédit égale aux sommes versées pour l'intervention.

10 Base de prix

Lors d'offres de matériel ou de logiciels, les prix mentionnés sont indicatifs et sujets à modifications. En cas d'augmentation de plus de 10% de l'offre, le client sera informé avant qu'il soit procédé à la commande définitive.

Les prix unitaires s'entendent sans TVA.

Toutes modifications ou adaptations spécifiques non comprises dans l'offre ne sont pas inclus dans le prix forfaitaire.

En cas de nécessité, ces prestations seront facturées séparément. Si des problèmes d'incompatibilité apparaissent lors de l'installation, la recherche de solutions à ces problèmes peut, en cas de dépassement de temps important, faire l'objet d'un supplément de prix.

Les prestations d'IPSOit Sàrl seront facturées sur la base des "TARIFS GENERAUX" du moment.

Tout rapport signé sera considéré comme approuvé.

11 Droit de propriété et d'utilisation

La marchandise livrée demeure propriété d'IPSOit Sàrl jusqu'au règlement intégral des montants dus.

Les documents fournis par IPSOit Sàrl aux clients ne peuvent être utilisés qu'à des fins personnelles.

A l'exception de ce droit d'utilisation personnelle, tous les droits demeurent à IPSOit Sàrl.

12 Droit et for juridique

Les présentes Conditions Générales ainsi que les contrats conclus en application sont régis par le droit suisse.